

Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 04 février 2009

Réseau Entreprendre PACA et Crédit Agricole Alpes Provence, unis pour soutenir les entrepreneurs de la région

Jeudi 5 février, à 18h00, le Réseau Entreprendre PACA organise la fête de ses lauréats 2008, au Palais de la Bourse de Marseille. Partenaire de l'association, le Crédit Agricole Alpes Provence s'associe à l'événement pour récompenser les projets à fort potentiel. Jean-Denis Martin, Directeur Général Adjoint de la banque coopérative, interviendra à cette occasion.

Encourager les initiatives

Association de chefs d'entreprise, le Réseau Entreprendre PACA vise à faciliter l'installation des futures PME dans la région. Membre partenaire de l'association depuis 2005, le Crédit Agricole Alpes Provence participe au financement des nouveaux entrepreneurs en dotant chaque année le fonds de prêt d'honneur destiné aux lauréats. Avec ce partenariat, la banque coopérative réaffirme son soutien aux porteurs d'initiatives, ainsi que son engagement pour le développement économique du territoire.

Aux côtés des créateurs

Pour aider les créateurs et repreneurs à concrétiser leurs projets, le Crédit Agricole Alpes Provence a mis en place **Cap Développement**, un dispositif original d'accompagnement qui propose des solutions de financement spécifiques, ainsi que des avantages « coup de pouce » pour les aider à bien démarrer. Dans ce cadre, il noue également des relations de partenariat avec les réseaux spécialisés de notre région : Réseau Entreprendre PACA, Plates-formes d'Initiatives Locales, Institut Régional pour la Création et le développement des Entreprises (IRCE), Boutiques de Gestion...

Un soutien aux projets innovants

Cap Développement, c'est également **CAAP Création**. Filiale de capital risque du Crédit Agricole Alpes Provence, elle finance et investit dans les entreprises en phase de démarrage. Prise de participations, souscription d'obligations, octroi de prêts participatifs, elle intervient en fonds propres jusqu'à 75 000 euros, en soutien de projets innovants à fort potentiel de croissance. Depuis son lancement en 2005, **CAAP Création** a permis de concrétiser 25 projets de création.

Un coup de pouce aux micro-projets

Et lorsque les porteurs de projets ne remplissent pas les critères traditionnels d'octroi de financements bancaires mais participent notamment à la redynamisation de zones rurales, la **Fondation d'entreprise Crédit Agricole Alpes Provence** intervient par l'attribution de prêts d'honneur.

Le Crédit Agricole Alpes Provence lance le "Guide du créateur et du repreneur d'entreprise".

Dans ce livret, la banque coopérative regroupe des conseils experts et présente son dispositif d'accompagnement, **Cap Développement**. Une information globale permettant de concrétiser les projets de création dans les meilleures conditions. Des conseils et des solutions de la phase amont (business plan, choix des statuts...), jusqu'à la réalisation (financement, offres préférentielles...).

Ce guide est disponible en agence ou sur simple demande au **04 95 05 53 89**. Ces informations sont également accessibles sur notre site Internet **www.ca-alpesprovence.fr**, rubrique "Professionnels" puis "Conseils à la création d'entreprise".



Contacts presse

Samy Nakache
04 42 52 77 83
samy.nakache@ca-alpesprovence.fr

Nassy Guetrani
04 42 52 76 28
nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr